RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT CANTON DE LODÈVE

# COMMUNE DE LODÈVE

-----

### EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2024

numéro CM\_241218\_01

L'an deux mille-vingt guatre, le dix huit décembre,

Le Conseil municipal, dûment convoqué le douze décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Gaëlle LEVEQUE.

nombre de membres		
en exercice	29	
présents	19	
exprimés	24	
vote		
pour	24	
contre	0	
abstention	0	

#### Présents:

Gaëlle LEVEQUE, Ludovic CROS, Nathalie ROCOPLAN, Gilles MARRES, Monique GALEOTE, Ali BENAMEUR, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Isabelle PEDROS, Claude FERAL, Michel PANIS, Jean-Marc SAUVIER, Edith POMAREDE, Damien ALIBERT, David BOSC, Thibault DETRY, Claude LAATEB, Joana SINEGRE, Damien ROUQUETTE.

#### Absents avec pouvoirs :

Nathalie SYZ à Ludovic CROS, Fadilha BENAMMAR KOLY à Edith POMAREDE, David DRUART à Didier KOEHLER, Christian RICARDO à Claude LAATEB, Françoise CAUVY à Damien ROUQUETTE.

#### Absents :

Ahmed KASSOUH, Fatiha ENNADIFI, Izia GOURMELON, Magali STADLER, Marie Pierre CAUMES.

## OBJET : Attribution des subventions dans le cadre de l'opération Love Vélo

**VU** la délibération n°MLCM\_200721\_05 du Conseil municipal du 21 juillet 2020, relative à l'approbation du principe de mise en place du dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique « Love Vélo »,

CONSIDÉRANT les demandes reçues depuis la dernière séance du Conseil municipal,

CONSIDÉRANT, après étude des dossiers de demandes de subventions déposés auprès des services de la Commune, la répartition des subventions présentée à l'article 1,

### Ouï l'exposé de Ludovic CROS et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ARTICLE 1 : APPROUVE les attributions des subventions dans le cadre de l'opération Love Vélo suivantes :

PRÉNOM	NOM	Prime vélo
Mahé	AUTUNNO	100
Pierre	BERTHOMIEU	100
Antonin	CAUJOLLE-CAZET	100
Geneviève	GROS	100
Nicolas	IGONNET	100
Franck	POIROT	100
Sébastien	MALINGRE	100
Pierre	FRISON	100
Martine	MACH	100
Elise	HERRMAN	100
TOTAL	-	1 000 euros

- ARTICLE 2 : AUTORISE le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération d'attribution des subventions dans le cadre de l'opération Love Vélo et à signer tous les documents y afférents,
- ARTICLE 3 : IMPUTE les dépenses correspondante aux attributions des subventions dans le cadre de l'opération Love Vélo au budget principal, chapitre 204, article 2042,
- ARTICLE 4 : DIT que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture 34-213401425-20241219-lmc114852-DE-1-1 Date de télétransmission : 19/12/24 Date de publication : 25/12/2024 Date de notification aux tiers : Moyen de notifications aux tiers : Le dix neuf décembre deux mille vingt-quatre Le Maire, Gaëlle LEVEQUE

Signé électroniquement par:

